

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 30 MARS 2023

Date de convocation :
06.03.2023

Nombre de Membres :
En Exercice : 13
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :
Voix « pour » : 11
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
28.03.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mr BAUGE, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDYCK, Mme GROS, Mme MOREAU, Mr RAIMBAULT, Mme TURE et Mr MOURBRUN

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.
Mr Nicolas KOCH a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023/10 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE SERVICE D'AIDE A DOMICILE

7.1 Finances Locales

Monsieur SALAK Jean-Louis, président en exercice, sort de la salle et ne prend pas part au débat.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe service aide à domicile.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		649 598,44 €
Recettes		645 547,00 €
Résultat de l'exercice - Déficit	-	4 051,44 €
Déficit antérieur reporté	-	40 146,26 €
Résultat de clôture - Déficit -	-	44 197,70 €

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget annexe du service d'aide à domicile.

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Jean-Louis SALAK



Nicolas KOCH

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : *12.04.2023*

Acte télétransmis au représentant de l'Etat le :

Numéro de certificat 018-261800577